

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
TÉLÉPHONE
05 08 41 99 98
TÉLÉCOPIE
05 08 41 99 97
ADRESSE ELECTRONIQUE
ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université
75355 PARIS cedex 07 SP
TELEPHONE
01 40 63 15 39
TELECOPIE
01 40 63 15 40
ADRESSE ELECTRONIQUE
agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Paris, le 17 mars 2009

Yves JEGO
Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer
27, rue Oudinot
75008 Paris

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Suite à votre annonce d'une dotation supplémentaire de crédits dans le cadre du plan de relance, je me permets d'appuyer auprès de vous l'ensemble des opérations d'investissement qui vous a été communiqué par la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Il s'agit en effet de quatre opérations qui, bien que hiérarchisées, sont toutes d'une très haute importance. Seule leur reprise intégrale permettrait de satisfaire le besoin identifié de façon concertée par les acteurs et élus locaux.

Les quelques trois millions initialement prévus au bénéfice de Saint-Pierre-et-Miquelon au titre du FEI étaient bien loin de ce besoin minimum défini après une large concertation et un travail de sélection en amont.

Ces demandes initiales, reprises dans ce nouveau document émanant de la préfecture, sont parfaitement raisonnables, et constituent toutes des priorités : il s'agit d'un tout cohérent et nécessaire pour le rattrapage des infrastructures et le développement de notre territoire. Ces opérations sont strictement conformes aux critères et à la logique du FEI.

Par ailleurs, je me dois de signaler qu'une réponse urgente à ces demandes est requise. Vous prévoyez en effet de réajuster les dotations FEI dans le courant de l'été 2009. Or, si ailleurs en Outre-Mer ce délai n'entravera en rien les travaux, dans l'Archipel, une telle notification en juillet ou en août aurait pour conséquence d'empêcher les travaux de commencer en 2009, conditions climatiques et approche de l'hiver obligent.

Aussi, j'ai l'honneur de vous demander une validation rapide, au titre du FEI, de cette deuxième tranche d'opérations essentielles et prioritaires pour le rattrapage des infrastructures et le développement économique de l'Archipel, représentant un financement total de 6,975 millions d'euros.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, à l'expression de ma haute considération.

Annick Girardin